



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Somme

Compte-rendu du CSAL du 20/03/2024

Pour le CSAL de ce jour, étaient réunis les organisations FO, SOLIDAIRES, CGT, CFDT-CFTC ainsi que les membres de la Direction.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024 (pour avis) ;
2. Présentation du rapport d'activité 2023 de la DDFIP de la Somme (pour information) ;
3. Exécution budgétaire 2023 et présentation du budget 2024 (pour information) ;
4. Bilan de l'accueil de proximité du NRP (pour information) ;
5. Point d'étape sur le chantier GMBI (pour information) ;
6. Présentation du projet informatique AGATHE - service à l'utilisateur (pour information) ;
7. Tableau de suivi des suites données aux questions traitées et aux avis émis lors du précédent CSAL-FS (pour information) ;
8. Questions diverses

1. Le procès-verbal du dernier CSAL du 23 janvier 2024 a été approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du rapport d'activité 2023

La direction, une fois de plus, s'auto-félicite des résultats 2023, qu'elle estime excellents en tous points.

La DDFIP, si frileuse à donner des moyens aux agents pour exécuter leur mission de service public, n'hésite pas à dépenser sans compter pour faire sa publicité par la participation à des salons professionnels, la création de la classe Prépa-talents.

C'est à se demander pourquoi cette fameuse *classe Prépa-talents*, dont on ne cesse de vanter les mérites, est loin de faire carton plein : que 6 inscrits cette année **soit la moitié du nombre de candidats attendus !**

Comme l'a rappelé **FO DDFIP80**, l'attractivité de nos métiers passe aussi par une rémunération attrayante.

A l'heure où l'inflation galopante ne cesse de creuser l'écart avec nos salaires dont le régime indemnitaire n'a pas évolué depuis 10 ans, la Direction ne nous donne comme réponse que la *prime au mérite*.

FO s'y oppose : la rémunération de base n'est déjà pas à la hauteur, pourquoi accepter une prime au mérite qui ferait la part belle à des critères plus ou moins objectifs sans compter l'ambiance que cela risque de créer dans les services.

« travailler plus pour gagner plus », cette formule a déjà été essayée, avec le succès que l'on sait.

3. Exécution budgétaire 2023 et présentation du budget 2024

Avec l'annulation des crédits suites aux décisions gouvernementales, à hauteur de 108,7 millions pour la DGFIP (programme 156), il est demandé de faire des « économies ».

Ces économies à faire correspondent à environ 9 % de l'enveloppe budgétaire annuelle de la DDFiP 80.

En 2023 cette coupe budgétaire s'est traduit par davantage de suppressions d'emplois dans la Somme par rapport au niveau national.

C'est l'inverse de la prime au mérite : comme on a bien travaillé on nous supprime des emplois !

Pour 2024, la déclinaison des postes impactés par ces coupes n'est pas encore connue.

Deux postes sont à surveiller : les frais de déplacements et les frais d'affranchissement.

Un *audit* est actuellement *en cours sur les frais d'affranchissement*.

FO 80 demande qu'après les conclusions de l'audit, il soit effectué une note de cadrage notamment, sur l'utilisation des accusés de réception, les services n'ayant pas tous la même pratique, afin de parvenir à une certaine harmonisation en la matière.

Il a été répondu que la DG rédigeait en ce moment une note sur le sujet.

FO 80 fait remarquer que *l'augmentation constatée des FDD est sans doute le corollaire de la mise en place du NRP* (entraînant des frais supplémentaires avec les déplacements plus nombreux et plus lointains).

Nous reprocher cette explosion des frais de déplacements et ajouter comme argument l'empreinte carbone est un peu fort ! Quand on a obligé des agents à faire des dizaines de kilomètres en plus pour suivre leurs missions suite aux fermetures de trésoreries et déplacements de missions.

4. Bilan de l'accueil de proximité du NRP

Il est en voie d'achèvement avec la *dernière vague de labellisations du programme France Service Samarien*. En 2023, plus de 200 000 usagers ont bénéficié d'une prise en charge en tiers lieu par un conseiller FS ou par un permanencier de la DDFiP sur des questions finances, soit une progression de 60 % par rapport à 2023, dont une part importante concerne les questions liées à GMBI.

Ce n'est pas encore bien identifié par les usagers, ce qui explique la faible affluence de certains accueils (en moyenne 6 pers/jour) qui ont toujours comme références les anciens accueils en trésorerie.

FO 80 rapporte le double travail parfois des agents en France Service : il arrive souvent qu'un usager s'étant présenté en accueil FS rappelle par la suite le SIP, pour se rassurer sur les réponses qui lui ont déjà été

apportées.

FO 80 interroge sur le fait qu'il n'y ait aucune référence dans la fiche de présentation à l'accueil de proximité de Rollin, à l'approche de la campagne déclarative 2024.

FO 80 demande la tenue d'une réunion informelle avec la Direction pour préciser les modalités de l'organisation de l'accueil pour la prochaine campagne déclarative sur le site de Rollin et sur tous les sites du Département.

Pour **FO**, la campagne IR est une étape importante de notre activité de service public et il est primordial pour notre image de bien accueillir les usagers, mais aussi de garantir des bonnes conditions de travail pour les agents (gestion des flux, sécurité, ouverture des box en renfort....)

5. Point d'étape sur le chantier GMBI

Au vu des difficultés rencontrées en 2023, des évolutions ont été intégrées pour la campagne déclarative d'occupation de 2024, afin d'éviter ces écueils et un accompagnement renforcé des propriétaires est prévu.

Pour **FO 80**, la *campagne GMBI 2023* a été plus que difficile, elle a été *un véritable fiasco*. Les agents ont dû gérer les problèmes induits (flux et contentieux très importants). Ils ont montré leur remarquable implication professionnelle. Or, la *prime GMBI* n'a été allouée qu'à un certain nombre de personnel, les plus au cœur de la situation, en excluant d'autres qui avaient également participé à cette campagne.

FO 80 a dénoncé le système de répartition de la prime qui, ne concernant que les agents étant à 100% sur la mission GMBI, s'est révélée restrictive et discriminante.

6. Présentation du projet informatique AGATHE

La *DDFiP 80* est expérimentatrice du projet *AGATHE*.

Cette expérimentation qui concerne les postes de travail va avoir lieu d'avril 2024 à fin décembre 2024.

Lancée en septembre 2022, cette mission dénommée d'AGATHE, vise à appréhender l'expérience de l'utilisateur de la manière la plus complète possible, à savoir :

- s'assurer du bon fonctionnement du poste de travail et du réseau local ;
- connaître la disponibilité en temps réel des applications ;
- valoriser les données issues des outils de la production et de l'assistance pour travailler la prédictibilité ;
- communiquer le plus rapidement et le plus efficacement possible avec l'utilisateur ;
- connaître et comprendre son ressenti vis-à-vis de son environnement numérique.

7. Tableau de suivi des suites données aux questions traitées et aux avis émis lors du précédent CSAL-FS

Sur la procédure d'*anonymisation des agents en charge du contrôle fiscal*, une précision a été demandée concernant le niveau d'anonymisation de la procédure. Dans la note de service du 27/09/2023 (renvoyant elle-même à la note du 18/12/2020 sur le sujet), il est fait mention de « service déconcentré » si bien que l'anonymisation concerne l'agent en charge de la procédure, ainsi que le service duquel il dépend. Il ne devrait être fait mention que des coordonnées de la direction départementale dans les courriers envoyés.

Une nouvelle note est en cours sur le sujet et les précisions demandées seront apportées très prochainement.

Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à nous contacter.

Les élus restent à votre disposition pour tout sujet.

Les élus *FO DGFIP Somme* au CSAL :

Titulaires

Olivier Blondin, Frantz LARCHET, Najouah Bentamouch,

Laurent Minet, Fanny LEROY.

